



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 221

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-76799-3

Document de recherche

Direction des études analytiques
Documents de recherche

Immigration récente et formation de quartiers de minorités visibles dans les grandes villes canadiennes

par Feng Hou

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.H. Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Immigration récente et formation de quartiers de minorités visibles dans les grandes villes canadiennes

par Feng Hou

11F0019MIF No. 221

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-76799-3

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.H.Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Juillet 2004

Le présent document a été en partie présenté à la conférence qui a porté sur la politique canadienne de l'immigration au XXI^e siècle les 18 et 19 octobre 2002 à Kingston (Ontario). Tous nos remerciements à Eric Fong, Mike Haan, John Myles, Garnett Picot et Jeff Reitz pour leurs observations et leurs suggestions utiles. Le document expose les vues de l'auteur, qui ne sont pas Nécessairement celles de Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Aussi disponible en français

Table des matières

1. Introduction	1
2. Formation et évolution des quartiers ethniques : études antérieures.....	2
3. Données, mesures et méthodes.....	5
4. Résultats	9
4.1 Nette multiplication des quartiers de minorités visibles et exposition à des voisins de son propre groupe	9
4.2 Multiplication des quartiers de minorités qui n'est pas principalement liée à une montée de la concentration résidentielle	13
4.3. Quartiers de minorités visibles qui, pour la plupart, se sont formés par remplacement partiel.....	19
5. Examen et conclusion.....	23
Bibliographie.....	28

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur la progression des quartiers de minorités visibles dans les trois principales régions métropolitaines du pays. Ces quartiers définis comme des secteurs de recensement dont plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible se sont multipliés de 1981 à 2001, passant de 6 à 254. La plupart se sont formés par un remplacement partiel d'occupants n'appartenant pas à une minorité visible par les membres de groupes de minorités visibles. Rien n'indique cependant que cette substitution rapide mène à l'occupation de certains quartiers par un seul groupe de minorité visible. Cette formation accélérée de quartiers de minorités est plus liée à un large accroissement relatif de la population minoritaire issue de l'immigration qu'à une accentuation de la tendance à la concentration de l'occupation ethnique dans des quartiers particuliers. Les immigrants appartenant à des minorités visibles qui sont arrivés au pays dans les années 1980 et 1990 se sont caractérisés par une plus grande concentration résidentielle que les cohortes antérieures et ce degré de concentration a été stable au fil des années de séjour au pays. Dans l'ensemble, les grands groupes de minorités visibles n'ont pas été aussi concentrés que ne l'ont été les Noirs dans les grandes villes américaines, ni certains groupes n'appartenant pas à une minorité visible par le passé au Canada.

Mots clés : immigrants récents; minorités visibles; quartiers; concentration résidentielle.

1. Introduction

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'immigration au Canada a surtout revêtu un caractère urbain. La tendance à la concentration des immigrants dans les grandes régions urbaines s'est encore accentuée lorsque l'Europe a cessé d'être la grande source d'immigrants, cédant sa place à l'Asie, à l'Afrique, aux Antilles et à l'Amérique du Sud. En 1981, environ 58 % des immigrants arrivés dans les dix dernières années habitaient dans les trois principales régions métropolitaines de recensement, à savoir Toronto, Montréal et Vancouver. En 2001, cette proportion avait monté à 73 % (Statistique Canada, 2003).

Dans ces grandes métropoles, la nouvelle immigration est aussi plus susceptible de se concentrer dans certains quartiers que la population de souche et la population immigrante établie. Depuis longtemps, les quartiers ethniques—ceux où un groupe minoritaire est très présent—des grandes villes du pays sont le reflet fidèle du processus d'adaptation que vivent les cohortes successives d'immigrants. Les quartiers jadis en plein essor de certains courants antérieurs d'immigration européenne (la « Petite Italie », le « Petit Portugal », la « Petite Grèce », etc.) et les communautés juives de nombre de grandes villes nord-américaines ont subi un mouvement progressif de dispersion ou du moins ont cessé de croître par suite de l'amenuisement du courant d'immigration qui leur avait donné naissance. Comme les immigrants récents sont culturellement différents des immigrants européens du passé, on ne sait au juste si les quartiers de minorités visibles en développement rapide des principales villes canadiennes finiront par disparaître ou subsisteront.

La présente étude actualise d'abord jusqu'en 2001 à l'aide des dernières données de recensement les analyses (Hou et Milan; 2003; Hou et Picot, 2003) déjà consacrées à l'extension des quartiers de minorités visibles dans les trois principales régions métropolitaines de recensement du Canada. L'auteur examine ensuite les processus démographiques qui entrent en jeu. Il se pose deux questions en particulier. Au niveau des régions métropolitaines, la progression rapide de ces quartiers est-elle principalement liée à celle des minorités visibles par l'immigration ou au degré général de concentration résidentielle de ces populations? Au niveau des quartiers, la formation de quartiers de minorités visibles est-elle surtout un processus qui fait que les résidents n'appartenant pas à une minorité visible établis dans ces quartiers quittent en grand nombre lorsqu'une minorité visible s'y installe?

Voici certains des principaux résultats :

- Les quartiers de minorités visibles, définis comme les secteurs de recensement dont plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible, se sont multipliés de 1981 à 2001 dans les trois principales régions métropolitaines du pays, leur nombre passant de 6 à 254.
- On a observé une nette accentuation de la tendance des minorités visibles à vivre avec les membres de leur propre groupe dans les mêmes quartiers; en 2001 par exemple, les Chinois de Toronto habitaient en moyenne dans des quartiers à 26 % chinois contre 10 % 20 ans auparavant.

- Et le nombre de quartiers de minorités et la tendance à s'entourer de membres de son propre groupe dans les grands groupes de minorités visibles en 2001 n'avaient toujours pas l'ampleur qu'ils avaient présentée avec certains courants antérieurs d'immigration européenne pour des tailles compatibles de population.
- Le plus souvent, la progression des quartiers des minorités visibles et l'accentuation de la tendance à s'entourer de membres de son propre groupe avaient principalement à voir avec un large accroissement de la population par l'immigration depuis 20 ans. La proportion de la population d'une ville que représentent certaines minorités visibles a doublé, voire triplé pendant cette période.
- Dans certains cas, une montée de la concentration résidentielle de minorités visibles dans un nombre restreint de quartiers a aussi largement concouru à la formation de quartiers de minorités. Chez les Sud-Asiatiques de Montréal et de Vancouver et les Chinois de Toronto, ce phénomène rend compte de plus de 40 % de la tendance accrue à s'entourer de gens de son propre groupe.
- Les immigrants de minorités visibles qui sont arrivés au pays dans les années 1980 et 1990 étaient résidentiellement plus concentrés que ceux des cohortes antérieures. Pour une cohorte quelconque d'immigrants de minorités visibles, la concentration résidentielle a été stable dans le temps.
- Pour la plupart, les quartiers de minorités nouvellement formés ont connu des échanges démographiques partiels entre résidents n'appartenant pas à une minorité visible et minorités visibles; l'occupation non minoritaire y a diminué d'au moins 20 % en 20 ans.
- Il reste que ces échanges partiels se produisent principalement aux premiers stades de l'évolution des quartiers et qu'il est improbable qu'elle mène à l'occupation exclusive de certains quartiers par un groupe de minorité visible. L'occupation partagée est un trait fréquent des quartiers de minorités visibles.

2. Formation et évolution des quartiers ethniques : études antérieures

Les quartiers ethniques sont des secteurs urbains où un groupe ethnique quelconque a une large présence qui n'est pas nécessairement dominante. Ils peuvent varier selon leur processus de formation, leur stabilité et leurs conditions socio-économiques. Ainsi, Logan, Alba et Zhang (2002) distinguent les enclaves d'immigrants, les communautés ethniques et les ghettos de minorités. Les enclaves sont des quartiers transitoires où des immigrants récents aux ressources économiques restreintes se regroupent en quête de logements à prix abordable et de moyens d'entraide. Une fois leur réussite économique et leur assimilation culturelle acquises, ils ont tendance à quitter ces quartiers. Par comparaison, les communautés ethniques se définissent comme des concentrations de membres de groupes ethniques qui disposent de ressources suffisantes pour choisir leur lieu de résidence. Ces communautés naissent de préférences plutôt que d'une pure nécessité économique et se caractérisent habituellement par une qualité supérieure de l'habitation et un degré d'aisance relativement élevé. Enfin, les ghettos de minorités et, en particulier, les ghettos noirs de certaines métropoles américaines sont l'aboutissement d'un passé de discrimination et d'exclusion sociale. À l'instar des enclaves d'immigrants, ils se caractérisent par de mauvaises conditions de logement, une pauvreté persistante et d'autres conditions sociales qui laissent à désirer.

Sous leurs diverses formes, les quartiers ethniques sont le reflet de toutes les forces démographiques, sociales, économiques et psychologiques qui façonnent les tendances d'occupation résidentielle des groupes minoritaires. Dans l'histoire, l'immigration internationale de masse a jeté les bases démographiques de la formation de quartiers ethniques dans les villes nord-américaines. Les liens de parenté et les attaches communautaires dont l'immigration est porteuse peuvent aussi constituer un pôle d'attraction des nouveaux immigrants de même origine. Ceux-ci peuvent également être confinés dans les quartiers pauvres, puisque, souvent, ils entrent dans la société d'accueil au bas de l'échelle socio-économique. Dans certains groupes issus de l'immigration européenne, la concentration résidentielle initiale a décru au gré de l'intégration économique et de l'assimilation culturelle (Fong et Wilkes, 1999; Massey et Denton, 1985).

Il est difficile en réalité de reconnaître les types « purs » de quartiers ethniques dont parlent Logan et coll. (2002), puisqu'un quartier quelconque peut mêler les caractéristiques de ces types purs. Cette typologie pure est d'une application particulièrement difficile aux quartiers ethniques en voie de formation et de transition rapide comme la plupart des quartiers de minorités visibles des grandes régions métropolitaines du Canada. On ne sait ce que sera à la fin la physionomie de ces quartiers.

Malgré cette difficulté de caractérisation des quartiers ethniques et de leurs déterminants socio-économiques, il est possible d'évaluer l'importance relative de la concentration résidentielle et de la croissance des populations dans la formation de quartiers minoritaires, ceux-ci étant susceptibles de se former par un processus permanent de « tri » résidentiel se traduisant par une constante montée de la concentration résidentielle. Hors de tout ample mouvement de concentration, des quartiers minoritaires peuvent se former là où les apports de l'immigration sont suffisamment abondants.

Au niveau des quartiers, la dynamique démographique peut nous révéler les formes du « tri » résidentiel. Les quartiers minoritaires pourraient se former par trois processus démographiques qui diffèrent à la fois dans leurs causes et leurs effets. Un premier facteur possible est la concentration relative, c'est-à-dire la multiplication des membres d'une minorité visible et d'autres groupes, mais à des rythmes différents. Ce phénomène est des plus probables dans les quartiers où il y a surtout de nouveaux lotissements occupés en propriété. Les immigrants qui arrivent au pays dans une même période mais de régions différentes ont souvent des appétits différents pour la propriété d'une habitation (Balakrishnan et Wu, 1992; Skaburskis, 1996). Les membres d'un groupe qui arrivent en grand nombre et ont tendance à acheter des maisons pourraient aisément se regrouper dans des quartiers où l'offre de logements est abondante. Dans ce cas, une forte demande de logements et la concentration spatiale du marché de l'habitation sont le moteur de la formation de quartiers minoritaires.

Un deuxième processus possible est l'évolution progressive de la composition d'une population où intervient comme facteur l'âge du quartier ou le stade du cycle de vie de ses occupants. En partie à cause de l'âge du quartier et de l'homogénéité de sa structure résidentielle, une partie des familles occupantes se trouvent au même stade de leur cycle de vie (naissances, départ des enfants du foyer ou passage à la retraite) et sont donc susceptibles de quitter leur secteur par

vagues pour combler de nouveaux besoins en matière d'habitation. Il se pourrait que les groupes de nouveaux immigrants les remplacent d'une manière disproportionnée.

Le troisième facteur possible est le remplacement partiel occasionné par le départ en grand nombre des résidents établis lorsqu'une minorité visible s'installe dans un quartier. Ce remplacement partiel des groupes de la population se fait souvent sur une courte période de temps.

Deux analyses quantitatives au niveau des quartiers ont porté sur les tendances de l'évolution ethnique des secteurs d'habitation des grands groupes de minorités visibles dans les principales villes canadiennes. À l'aide des données des recensements de 1986 et 1991, Fong et Gulia (2000) tracent des voies pour le phénomène de la diversification de la composition ethnique des quartiers. Ce cheminement débute lorsque d'autres groupes européens se mettent à s'installer dans des quartiers exclusivement occupés par des francophones ou des anglophones. Les Asiatiques entrent souvent dans des quartiers où existe déjà une grande diversité de ces groupes. Par comparaison, la plupart des Noirs vont habituellement dans des quartiers où les Asiatiques sont très présents. Ces auteurs conjecturent en outre que les groupes blancs en général et les groupes français ou anglais en particulier sont sensibles à tout partage des secteurs d'habitation avec les minorités visibles et cultivent la proximité résidentielle de leurs propres membres. C'est ainsi que les efforts des minorités visibles en vue d'habiter près des Blancs déterminent principalement l'évolution de la composition raciale des quartiers (Fong et Gulia, 2000).

De leur propre analyse des données des recensements de 1986 et 1996, Hou et Milan (2003) tirent cependant la conclusion que les Chinois et les Sud-Asiatiques accroîtront sans doute moins leur présence dans des quartiers où il y a une forte proportion initiale de Blancs, alors que l'accroissement des populations noires n'est pas aussi sensible à cette proportion blanche initiale. Ils montrent aussi que les Noirs ont tendance tant à habiter qu'à emménager dans des quartiers socio-économiquement défavorisés (situation socio-économique ou SSE). Les Sud-Asiatiques tendent également à habiter de tels quartiers, mais ils n'y deviennent pas plus concentrés. En revanche, la population chinoise augmente plus rapidement dans les quartiers socio-économiquement plus favorisés. Hou et Milan (2003) font voir que ces différences de tendances sont surtout le reflet de différences de propension et de capacité des minorités visibles à édifier des communautés ethniques.

Les résultats particuliers et généraux que nous venons de présenter sont l'indice qu'un complément de recherche s'impose si on entend débrouiller l'écheveau des tendances de l'évolution ethnique des quartiers dans un contexte d'immigration de masse des minorités visibles. Précisons que ni Fong et Gulia (2002) ni Hou et Milan (2003) ne se sont attachés aux éléments effectifs d'évolution démographique dans les quartiers où les minorités visibles sont très présentes. La formation de ces quartiers est ce qui révèle le plus le processus permanent par lequel ces minorités en viennent à cohabiter avec les résidents n'appartenant pas à une minorité visible des secteurs.

Dans les analyses qui suivent, nous examinerons d'abord l'évolution du degré général de concentration résidentielle dans les villes et son lien avec l'apparition de quartiers de minorités visibles. Par une analyse de pseudocohortes, nous démontrerons que cette concentration est

stable dans une cohorte d'immigrants de minorités visibles au fil des années de séjour au Canada, mais qu'elle s'accroît à mesure que se succèdent les cohortes d'immigrants. Cet effet de cohorte a pour effet d'élever le degré général de concentration résidentielle des grands groupes de minorités visibles de 1981 à 2001. C'est bien moins à la montée des taux de concentration résidentielle qu'à un large accroissement démographique des minorités visibles par l'immigration que l'on doit la formation de quartiers occupés par ces minorités.

Nous examinerons ensuite les échanges de population dans les quartiers de minorités visibles. Les résultats indiquent que, pour la plupart, ceux-ci se forment dans les grandes régions métropolitaines du pays par le départ de la population non minoritaire et que ce remplacement s'opère aux premiers stades de l'évolution des quartiers et aboutit rarement au renouvellement entier de la population occupante.

3. Données, mesures et méthodes

Dans cette étude, nous exploitons des microdonnées de fichiers-échantillon à 20 % des recensements canadiens de 1981 à 2001. Nous visons les trois principales minorités visibles en importance¹ dans chacune des trois principales régions métropolitaines du pays. D'après les chiffres du recensement de 2001, les groupes les plus nombreux sont ceux des Sud-Asiatiques, des Chinois et des Noirs à Toronto; des Noirs, des Arabes et Ouest-Asiatiques et des Sud-Asiatiques à Montréal; et des Chinois, des Sud-Asiatiques et des Philippins à Vancouver.

Dans notre étude, un quartier se définit comme un secteur de recensement. Ces secteurs ont été choisis avec soin; ils livrent une grande diversité de renseignements d'ordre démographique et socio-économique et se prêtent à des comparaisons statistiques à l'échelle nationale et historique (Statistique Canada, 1992). En 2001, on dénombrait 922 de ces secteurs comptant plus de 500 habitants à Toronto, 842 à Montréal et 384 à Vancouver. Leur population va de 570 à 20 420 habitants (médiane de 4 840) à Toronto, de 570 à 11 280 (3 820) à Montréal et de 730 à 11 690 (5 040) à Vancouver.

¹ La Loi sur l'équité en matière d'emploi définit les membres des minorités visibles comme « les personnes autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le règlement d'application de cette loi énumère les minorités visibles suivantes : Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Arabes et Ouest-Asiatiques, Philippins, Asiatiques du Sud-Est, Latino-Américains, Japonais, Coréens, et autres (Kelly, 1995). Antérieurement au recensement de 1996, on déterminait l'appartenance à une minorité visible par les réponses aux questions portant sur l'origine ethnique, la langue maternelle, le lieu de naissance et la religion. Aux recensements de 1996 et 2001, on a établi cette appartenance par autodéclaration des recensés. Si on retournait à la méthode de 1991, les chiffres de dénombrement pour 1996 seraient de 6 % supérieurs à ceux que dégage la méthode directe pour l'ensemble des membres des minorités visibles au pays, de 3,6 % pour les Noirs, de 1,6 % pour les Chinois, de 2,9 % pour les Sud-Asiatiques, de 61,9 % pour les Arabes et les Ouest-Asiatiques et de 3,4 % pour les Philippins. Ainsi, les chiffres que livrent les deux méthodes pour la plupart des groupes en 1996 sont comparables. L'important écart dans le cas des Arabes et des Ouest-Asiatiques s'explique avant tout par l'exclusion des réponses multiples de la plupart des membres de ce groupe à la question sur l'appartenance à une minorité visible. Il faut donc être prudent au moment de procéder à des comparaisons entre recensements (Renaud et Costa, 1999).

De recensement en recensement, on se trouve à scinder des secteurs de recensement en deux ou plus à cause de l'accroissement de leur population. On en ajoute aussi du fait de l'extension des territoires de régions métropolitaines de recensement. Les variations du nombre total de ces secteurs influent sur la mise en comparaison du nombre de quartiers de minorités visibles et du degré général de concentration résidentielle dans le temps. Dans des analyses où des conditions de comparabilité sont préférables, nous prenons les secteurs scindés et remontons le cours du temps jusqu'aux désignations d'origine (1981) en nous reportant aux tables de conversion diffusées. Après conversion, nous dénombrons 598 secteurs d'appariement longitudinal à Toronto, 623 à Montréal et 242 à Vancouver. Les analyses qui visent le tableau transversal (avec les nouveaux secteurs issus de l'extension des territoires urbains) et le tableau d'appariement longitudinal dégagent des tendances semblables, bien que les niveaux absolus puissent différer.

En première étape, nous décrivons la multiplication des quartiers de minorités visibles, qui se définissent comme les quartiers où plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible. Avec cette définition, nous tenons compte des groupes ethniques qui sont très présents dans des quartiers de minorités, mais qui n'y sont pas nécessairement majoritaires².

Nous recourons à des tests de sensibilité³, mais il faut dire que le critère de 30 % impose une distinction catégorique entre les quartiers où varie l'importance de la présence d'un groupe minoritaire. Pour nous faire une idée plus complète de l'évolution de cette présence dans un quartier, nous employons aussi un indice d'exposition intragroupe⁴, lequel rappelle la notion de quartier minoritaire, nous indiquant dans quelle mesure un quartier est peuplé de gens d'une même minorité. Plutôt que de compter les quartiers où la proportion d'un groupe minoritaire excède une valeur fixe, cet indice établit la proportion moyenne⁵ de membres d'une minorité dans les quartiers où habite au moins un de ses membres.

En deuxième partie, nous examinons la croissance des populations et l'évolution de la concentration résidentielle des grandes groupes de minorités visibles. Ce sont deux facteurs susceptibles d'influer sur la multiplication des quartiers de minorités et l'exposition intragroupe.

² Dans les études spécialisées, on se reporte à des valeurs de référence qui vont de 10 % à 40 % de la population issue d'une même minorité pour définir les quartiers ethniques (on en trouvera un examen détaillé dans Logan, Alba et Zhang, 2002, p. 304). Dans leur étude de groupes nombreux d'immigrants à New York et à Los Angeles, ces auteurs retiennent une proportion de 40 % de sorte que la proportion de la population d'un quartier ethnique que représente un groupe ethnique soit d'au moins 1,4 fois la moyenne correspondante à l'échelle de la ville. Par comparaison, disons que les 30 % de la présente étude sont une valeur seuil plus basse, mais qu'ils sont difficiles à obtenir en réalité, puisqu'il faut que la proportion d'un groupe minoritaire dans un quartier soit d'au moins 1,7 fois sa moyenne à l'échelle de la ville (dans le cas des Chinois de Vancouver).

³ Nous présentons aussi des résultats selon des proportions de 20 %, 40 % et 50 %. Les tendances sont semblables. Voir aussi l'annexe 1.

⁴ L'indice d'exposition intragroupe se calcule comme $P_x = \sum (x_i/X)(x_i/t_i)$, où X est l'effectif total du groupe x dans la ville et où x_i est son effectif dans le secteur de recensement i.

⁵ Valeur pondérée en fonction de la répartition de la population du groupe entre les quartiers.

Nous nous servons d'un indice de dissimilitude⁶ pour mesurer cette concentration. Celui-ci va de 0 à 1 et s'interprète par convention comme indiquant la proportion de membres de minorités qui auraient à changer leur lieu de résidence pour être d'une répartition égale à celle du groupe de référence.

Nous poursuivons l'analyse en évaluant le rôle de la croissance démographique et de l'évolution de la concentration résidentielle des minorités visibles sur le plan de l'accroissement de leur exposition intragroupe, et ce, en gardant constante la répartition initiale d'un groupe entre les quartiers et en posant que seule la proportion de ce groupe dans un quartier varie dans le temps. La différence entre la variation effective à cet indice et la variation à répartition constante correspond à l'effet de croissance démographique⁷.

À la troisième section, nous étudions l'évolution qui a eu lieu au niveau des quartiers. Notre point de mire est l'évolution de la composition des populations de 1981 à 2001 dans les quartiers de minorités qui existaient en 2001. Cette évolution se présente sous quatre formes : *concentration relative*, *remplacement partiel*, *transition progressive* et *stabilisation-décroissance*. Il y a *concentration relative* là où la majorité n'appartenant pas à une minorité visible et une minorité visible ont progressé en valeur absolue dans un quartier, mais avec un accroissement plus rapide de cette dernière. Ce phénomène se produit surtout dans des quartiers nouvellement formés. Il y a *remplacement partiel et transition progressive* si la population non minoritaire a diminué en valeur absolue. Dans le premier cas, son taux de décroissance est supérieur au taux médian pour tous les secteurs de recensement où on constate une telle diminution⁸. Dans le second cas, il est inférieur ou égal à ce taux médian qui livre une mesure brute de l'évolution normale de la composition démographique que détermine le cycle de vie des quartiers. Enfin, il y a *stabilité ou décroissance* si la proportion d'un groupe minoritaire n'a pas augmenté de 1981 à 2001.

⁶ C'est l'indice de dissimilitude $D = \frac{1}{2} \sum |x_i/X - y_i/Y|$, où X et Y sont respectivement les effectifs totaux des groupes x et y dans la ville et x_i et y_i , leurs effectifs dans le secteur de recensement i. La valeur maximale de D est 1 lorsque les deux groupes ne partagent même pas un seul secteur de recensement. La valeur minimale est 0 si la répartition des deux groupes est la même entre tous les secteurs que dans l'ensemble de la ville. On a démontré que l'indice D calculé à partir d'une distribution aléatoire de populations majoritaires et minoritaires ne serait pas nul, mais représenterait plutôt une codistribution probabiliste de la taille démographique de l'unité sectorielle i (ti) et de la proportion de la population minoritaire dans la ville (P). L'effet aléatoire sur D serait marqué si les valeurs sont petites tant pour cette proportion que pour cette taille. L'espérance approximative de D en cas de distribution aléatoire est $E(d) = \sum (\sqrt{ti}) / (T \sqrt{2\pi P(1-P)})$ (Cortese, Falk et Cohen, 1976). Une simple correction de distribution aléatoire consiste à soustraire D de E(d). C'est la procédure que nous avons suivie dans cette étude et tous les indices de dissimilitude présentés ont été corrigés en conséquence.

⁷ Pour le quartier i, la variation effective de l'indice d'exposition intragroupe entre le moment 1 (t1) et le moment 2 (t2) Δ_i correspond à $(x_{i,t2}/X_{t2})(x_{i,t2}/T_{i,t2}) - (x_{i,t1}/X_{t1})(x_{i,t1}/T_{i,t1})$. Dans l'hypothèse d'une absence de variations de la répartition entre les quartiers ($x_{i,t1}/X_{t1}$ est constant), les variations de l'indice Δ_i^* correspondent à $(x_{i,t1}/X_{t1})(x_{i,t2}/T_{i,t2}) - (x_{i,t1}/X_{t1})(x_{i,t1}/T_{i,t1})$. La valeur de $\sum (\Delta_i - \Delta_i^*) / \sum (\Delta_i)$ représente la contribution des variations de la proportion d'un groupe aux variations de l'indice d'exposition intragroupe.

⁸ De 1981 à 2001, la population n'appartenant pas à une minorité visible a diminué numériquement dans 76 % de tous les secteurs de recensement de Toronto. Le taux médian de décroissance s'est établi à 23,5 %. Les valeurs correspondantes sont de 72 % et 20,2 % pour Montréal et de 57 % et 21,4 % pour Vancouver.

Dans cette étude, nous essayons de déterminer si le processus de transition des groupes que connaissent les quartiers urbains canadiens se poursuit jusqu'au renouvellement complet de groupes démographiques. Pour ce faire, il suffit d'examiner la corrélation entre les proportions initiales de minorités visibles et les taux de variation de ces pourcentages dans les quartiers.

Nous ne pouvons estimer avec cohérence l'association entre état initial et variation à partir d'observations faites à deux points temporels seulement, car les erreurs de mesure dont sont entachées les valeurs initiales et les variations observées sont souvent en corrélation négative, ce qui crée à son tour une corrélation négative factice entre l'état initial et le taux de variation (Blomqvist, 1977). Avec des données multicycles, il est possible d'obtenir une estimation cohérente de l'état initial vrai et de la variation vraie par un modèle linéaire de courbe de croissance (Bryk et Raudenbush, 1992). Si nous prenons le secteur de recensement comme unité d'analyse, nous pouvons ainsi spécifier un modèle de régression à coefficients aléatoires :

pour le secteur de recensement i , $P_{it} = \pi_{0i} + \pi_{1i}a_{it} + e_{it}$,

où P_{it} est la proportion d'une minorité visible au moment t , a_{it} le nombre d'années entre le moment 1 et le moment t , π_{0i} la proportion initiale vraie qui a été estimée et π_{1i} le taux annuel vrai de variation de cette proportion qui a été estimé. Nous posons que le terme d'erreur e_{it} est en distribution indépendante normale avec une moyenne nulle et une variance constante.

Dans cette spécification, nous supposons que π_{0i} et π_{1i} varient selon les secteurs de recensement :

$$\pi_{0i} = \beta_{00} + \gamma_{0i};$$

$$\pi_{1i} = \beta_{10} + \gamma_{1i}.$$

β_{00} est la proportion initiale moyenne estimée et β_{10} , le taux moyen de variation estimé; γ_{0i} et γ_{1i} sont des effets aléatoires à moyenne nulle, et nous posons qu'ils sont en distribution multidimensionnelle normale (Bryk et Raudenbush, 1992).

Nous avons fait entrer dans l'analyse aussi bien la proportion que sa transformation logistique (logit (p) = $\ln [p / (1-p)]$), cette transformation étant la distribution de la proportion de l'infini négatif à l'infini positif pour que les valeurs prévues de la variable dépendante ne soient pas hors intervalle. Les résultats avec et sans cette transformation sont plutôt convergents, aussi présentons-nous seulement les résultats avec la proportion brute, qui sont d'une interprétation plus simple.

Le moment de l'état initial influe souvent sur l'association entre cet état et le taux de variation (Rogosa, 1995). Nous estimons d'abord π_{0i} et π_{1i} avec la proportion d'une minorité visible en 1981 comme état initial et avec cinq observations d'autant de recensements (1981, 1986, 1991, 1996 et 2001) pour chaque secteur de recensement en appariement longitudinal. Nous estimons ensuite les deux paramètres avec la proportion de 1991 comme état initial et seulement trois observations tirées des trois derniers recensements. Les résultats indiquent que l'étroitesse de l'association de l'état initial et du taux de variation varie selon le choix de l'état initial, mais que, si nous prenons les proportions de 1981 et 1991 comme état initial, nous parvenons aux mêmes conclusions au sujet du palier du plafonnement de la proportion d'une minorité visible.

4. Résultats

4.1 Nette multiplication des quartiers de minorités visibles et exposition à des voisins de son propre groupe

Le nombre de quartiers de minorités visibles, définis comme les secteurs de recensement dont plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible, s'est considérablement accru de 1981 à 2001 dans les trois principales régions métropolitaines du Canada (tableau 1). Selon le découpage actuel en secteurs de recensement, il est passé de 6 en 1981 à 77 en 1991 et à 254 en 2001. Plus de 60 % de ces quartiers étaient chinois (157 sur 254) et se situaient principalement à Vancouver et à Toronto. Le tiers environ étaient sud-asiatiques (83) et se trouvaient surtout dans ces deux mêmes villes. On comptait relativement peu de quartiers noirs (13) en 2001. Montréal avait peu de quartiers de minorités visibles (8 en 2001) comparativement à Toronto (135) et à Vancouver (111).

Tableau 1. Nombre de secteurs de recensement dont plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible à Toronto, Montréal et Vancouver

	Secteurs de recensement observés			Secteurs en appariement longitudinal		
	1981	1991	2001	1981	1991	2001
Toronto						
Sud-Asiatiques	0	4	53	0	2	26
Chinois	3	28	72	3	11	35
Noirs	0	2	10	0	1	6
Total	3	34	135	3	14	67
Proportion de l'ensemble des secteurs	1 %	4 %	15 %	1 %	2 %	11 %
Montréal						
Noirs	0	1	3	0	0	3
Arabes et Ouest-Asiatiques	0	4	1	0	2	1
Sud-Asiatiques	0	0	3	0	0	3
Chinois	0	1	1	0	1	1
Total	0	6	8	0	3	8
Proportion de l'ensemble des secteurs	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Vancouver						
Chinois	3	32	84	3	26	56
Sud-Asiatiques	0	5	27	0	2	12
Total	3	37	111	3	28	68
Proportion de l'ensemble des secteurs	1 %	12 %	29 %	1 %	12 %	28 %

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements canadiens de 1981, 1991 et 2001.

Si on exprime le nombre de quartiers de minorités visibles en proportion de l'ensemble des secteurs de recensement, la tendance qui se dégage est la même, qu'il s'agisse du profil

transversal ou du profil d'appariement longitudinal. En 2001, ces quartiers constituaient près de 30 % de tous les secteurs de recensement (tant longitudinaux que transversaux) à Vancouver, de 11 % (longitudinaux) à 15 % (transversaux) à Toronto et 1 % seulement à Montréal (tant longitudinaux que transversaux).

On n'observait guère de chevauchement entre les quartiers minoritaires des différents groupes. Des 135 quartiers de minorités de Toronto, 3 seulement avaient une population chinoise et sud-asiatique de plus de 30 % dans les deux cas. Il n'y avait qu'un secteur où les Sud-Asiatiques et les Noirs formaient les uns et les autres plus de 30 % de la population.

À Toronto, la plupart des quartiers chinois se situaient dans la banlieue bien établie de Scarborough et dans les nouvelles banlieues de Markham et de Richmond Hill. Moins de 10 % appartenaient aux anciens quartiers d'implantation chinoise de l'ouest et de l'est du centre-ville. Les quartiers sud-asiatiques étaient plus dispersés dans le noyau d'East York, North York et Scarborough et dans les banlieues plus récentes de Mississauga et Brampton. Les quartiers noirs étaient concentrés dans les banlieues bien établies d'Etobicoke et North York. À Montréal, la poignée de quartiers de minorités étaient disséminés autour du centre-ville. À Vancouver, les quartiers chinois s'étaient surtout implantés au centre-ville (surtout dans la partie méridionale) et dans la banlieue de Richmond, alors que la plupart des quartiers sud-asiatiques étaient répartis en banlieue à Surrey.

Le nombre de quartiers de minorités avait augmenté et les membres de minorités visibles étaient bien plus susceptibles de vivre côte à côte en 2001 qu'en 1981. D'après l'indice d'exposition intragroupe, la tendance à s'entourer de membres de son propre groupe s'est accentuée dans tous les groupes que nous avons étudiés (tableau 2). Les taux d'accroissement et les niveaux les plus élevés de cet indice étaient ceux des Sud-Asiatiques et des Chinois.

De 1981 à 2001, l'indice a plus que triplé dans le cas des Sud-Asiatiques des trois RMR. En 2001, les Sud-Asiatiques établis à Toronto habitaient dans des quartiers où, en moyenne, 20,2 % de la population était de même origine; le chiffre correspondant était de 24,7 % à Vancouver.

Chez les Chinois de Toronto, l'indice d'exposition intragroupe a plus que triplé de 1981 à 2001. Les Torontois d'origine chinoise habitaient, en moyenne, des quartiers chinois à 25,5 % cette dernière année. Le taux de progression de l'indice des Chinois de Vancouver n'était pas aussi haut que celui des Chinois de Toronto, mais il était d'un niveau élevé tant en 1981 qu'en 2001. À Vancouver, les Chinois demeuraient dans des quartiers où, en moyenne, 33,4 % de la population était chinoise en 2001. Ainsi, le Chinois moyen de Vancouver habitait un quartier caractérisé comme quartier de minorité visible.

Tableau 2. Indice d'exposition intragroupe des trois principales minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver de 1981 à 2001

	Sud-Asiatiques	Chinois	Noirs
Toronto			
1981	5,8 %	9,6 %	7,6 %
1991	11,6 %	17,4 %	10,7 %
2001	20,2 %	25,5 %	12,8 %
		Arabes et Ouest-Asiatiques	
	Noirs		Sud-Asiatiques
Montréal			
1981	4,7 %	6,4 %	2,5 %
1991	7,7 %	11,2 %	4,2 %
2001	10,2 %	7,2 %	11,8 %
Vancouver			
	Chinois	Sud-Asiatiques	Philippins
1981	18,1 %	6,8 %	2,1 %
1991	24,2 %	13,8 %	3,1 %
2001	33,4 %	24,7 %	5,4 %

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements canadiens de 1981, 1991 et 2001.

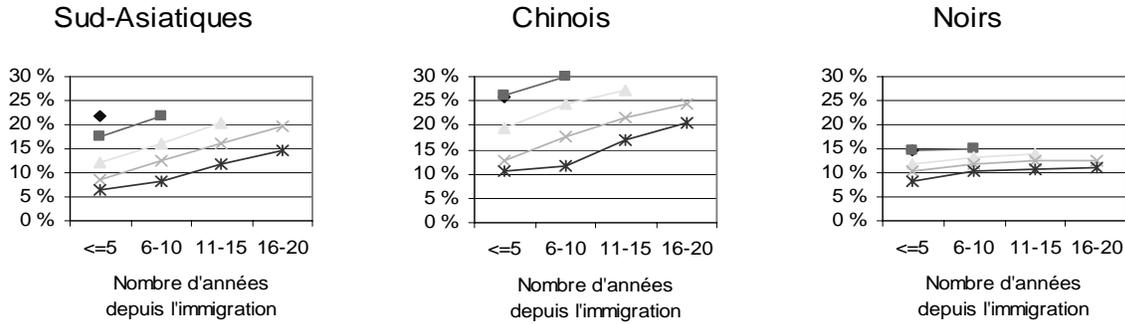
Note : Valeurs fondées sur les secteurs de recensement en appariement longitudinal. On peut nous demander les résultats fondés sur le profil transversal des secteurs. L'indice est généralement plus élevé en 1991 et 2001 pour les secteurs transversaux que pour les secteurs longitudinaux.

La figure 1 présente l'indice d'exposition intragroupe des immigrants appartenant à des minorités visibles selon la cohorte d'arrivée et le nombre d'années de séjour au Canada. Pour les Sud-Asiatiques des trois villes et les Chinois de Toronto et Vancouver, il fait voir un effet de cohorte marqué et un net accroissement de l'exposition à des voisins de son propre groupe à mesure que s'allonge le séjour d'une cohorte au pays. Dans le cas de la cohorte 1981-1985 d'immigrants chinois à Toronto par exemple, on peut constater que, à leur arrivée, les intéressés ont habité des quartiers chinois à 13 % en moyenne. Pour un séjour de 16 à 20 ans dans cette ville, les quartiers où s'est établie cette cohorte étaient chinois à 24 %. D'autres groupes ont eu tendance, mais dans une moindre mesure⁹, à s'entourer de plus en plus de membres de leur propre groupe à mesure que s'élevait le nombre d'années de séjour au Canada.

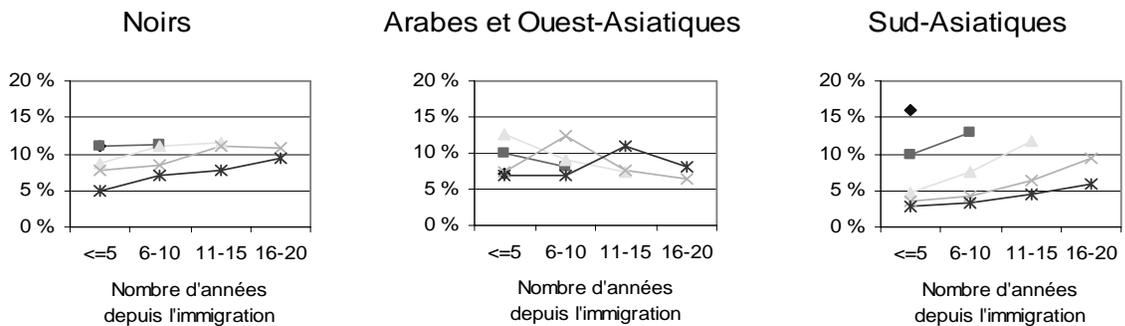
⁹ Les tendances n'étaient pas aussi nettes dans le cas des Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal. Voir l'explication qui en est donnée à la note 1 en bas de page.

Figure 1. Indice d'exposition intragroupe de certains groupes par cohorte d'immigrants et selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration

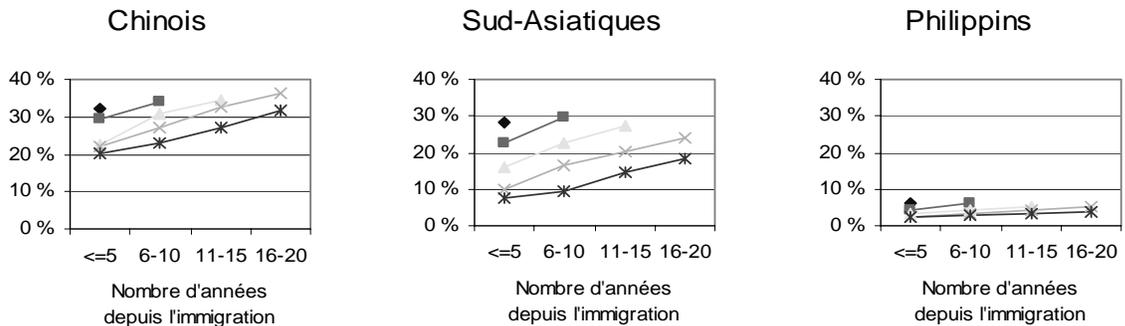
Toronto



Montréal



Vancouver



Légende

- ◆ 1996-01
- 1991-95
- ▲ 1986-90
- × 1981-85
- * 1976-80

Comment les membres de minorités visibles se comparent-ils aux immigrants européens du passé pour ce qui est de la tendance à s'entourer de membres de son propre groupe? Il serait

difficile de vérifier l'évolution historique des quartiers minoritaires formés par les immigrants européens du passé, mais la simple comparaison des Italiens de 1981 et des minorités visibles de 2001 ne fait guère voir de différences. En 1981, très peu d'Italiens avaient immigré dans les dix dernières années et leur proportion (10,0 %) dans la population de Toronto ressemblait à celles des Sud-Asiatiques (10,6 %) et des Chinois (9,2 %) en 2001. Dans une proportion de 8,7 % (52 sur 597), les secteurs de recensement pouvaient être caractérisés comme quartiers italiens avec un indice d'exposition intragroupe de 26,7 % en 1981; en 2001, seulement 7,8 % environ de tous les secteurs étaient des quartiers chinois et 5,7 %, des quartiers sud-asiatiques. Les indices d'exposition correspondants étaient également inférieurs à celui des Italiens en 1981.

4.2 Multiplication des quartiers de minorités qui n'est pas principalement liée à une montée de la concentration résidentielle

L'accroissement rapide du nombre de quartiers de minorités pourrait s'expliquer par la croissance de la population d'une minorité visible par l'immigration et/ou une plus grande concentration résidentielle dans quelques quartiers. Sur le plan de la croissance démographique, deux tendances se dégagent nettement (tableau 3). D'abord, toutes les minorités visibles choisies tenaient une bien plus grande place dans l'ensemble de la population d'une ville en 2001 qu'en 1981¹⁰. L'augmentation était particulièrement imposante dans le cas des Sud-Asiatiques, dont la part de la population urbaine avait presque triplé à Montréal et à Vancouver et quadruplé à Toronto en 20 ans. Elle était la plus modeste dans le cas des Noirs de Toronto (1,7 fois). En second lieu, les immigrants de vieille date (ayant séjourné plus de 20 ans au pays) et les membres de minorités visibles nés au Canada ont accru leur importance relative dans chaque groupe à l'exception des Chinois de Vancouver et des Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal. En moyenne, les Noirs étaient au Canada depuis plus longtemps que les autres groupes choisis. Près des deux tiers des Noirs de Toronto et de Montréal en 2001 étaient issus d'une immigration relativement lointaine ou étaient nés au Canada.

¹⁰ Les Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal font exception, puisqu'ils étaient proportionnellement plus nombreux dans cette ville en 1991 qu'en 2001, ce qui s'explique sans doute par les modifications apportées à la définition du groupe. Voir les détails à la note 1 en bas de page.

Tableau 3. Population des minorités visibles en proportion de la population urbaine et répartition intragroupe selon la longueur du séjour au Canada

		Répartition intragroupe en pourcentage selon la longueur du séjour au Canada					Immigrants de vieille date et gens nés au Canada
	En proportion de toute la population	5 ans ou moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans		
Toronto							
Sud-Asiatiques	1981	2,7	24,7	40,2	13,5	2,1	19,6
	1991	6,0	28,9	11,4	11,0	17,0	31,8
	2001	10,6	25,7	18,6	11,4	4,8	39,5
Chinois	1981	3,1	29,6	26,4	13,8	3,1	27,0
	1991	6,4	32,6	13,1	13,3	10,5	30,4
	2001	9,2	20,7	20,0	14,2	6,5	38,6
Noirs	1981	4,1	19,4	34,1	22,3	4,7	19,5
	1991	6,2	17,8	7,9	10,5	16,9	46,9
	2001	6,9	10,0	12,5	9,4	4,5	63,6
Montréal							
Noirs	1981	1,8	28,7	32,2	16,1	4,4	18,7
	1991	3,2	15,9	10,9	12,7	13,5	47,1
	2001	4,2	11,5	10,7	8,0	6,3	63,5
Arabes et Ouest-asiatiques	1981	1,2	24,3	14,3	21,0	11,0	29,4
	1991	3,0	37,8	8,1	9,4	6,2	38,5
	2001	2,4	28,4	20,0	15,9	4,6	31,1
Sud-Asiatiques	1981	0,6	22,1	34,5	15,9	5,0	22,5
	1991	1,0	28,2	7,9	11,4	14,6	37,9
	2001	1,7	24,7	19,6	9,2	4,1	42,3
Vancouver							
Chinois	1981	6,8	22,9	21,8	13,6	3,6	38,0
	1991	10,9	30,1	10,6	11,0	10,5	37,8
	2001	17,4	22,5	23,4	11,3	4,7	38,2
Sud-Asiatiques	1981	3,0	21,3	33,3	12,3	2,6	30,5
	1991	5,4	15,6	10,5	12,2	19,4	42,3
	2001	8,4	13,6	13,7	8,9	6,0	57,8
Philippins	1981	0,9	33,1	37,4	9,8	1,8	17,9
	1991	1,6	26,7	11,6	14,0	17,9	29,8
	2001	2,9	25,1	18,5	10,1	4,7	41,6

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements canadiens de 1981, 1991 et 2001.

Note : Les chiffres sont fondés sur les secteurs de recensement en appariement longitudinal; nous avons exclu les nouveaux secteurs issus de l'extension du territoire urbain.

Tableau 4. Indice de dissimilitude de la concentration résidentielle selon la situation d'immigrant, trois principales minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver de 1981 à 2001

		Selon la longueur du séjour au Canada					Immigrants de vieille date et gens nés au Canada
		Total	5 ans ou moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	
Toronto							
Sud-Asiatiques	1981	0,39	0,45	0,39	0,38	0,43	0,38
	1991	0,42	0,48	0,46	0,43	0,40	0,39
	2001	0,48	0,55	0,55	0,50	0,46	0,43
Chinois	1981	0,43	0,49	0,45	0,44	0,48	0,40
	1991	0,48	0,56	0,51	0,49	0,47	0,42
	2001	0,53	0,59	0,61	0,57	0,52	0,46
Noirs	1981	0,38	0,43	0,42	0,36	0,34	0,31
	1991	0,38	0,44	0,42	0,40	0,39	0,35
	2001	0,43	0,50	0,51	0,47	0,44	0,41
Montréal							
Noirs	1981	0,43	0,49	0,46	0,44	0,47	0,39
	1991	0,42	0,51	0,50	0,44	0,43	0,39
	2001	0,45	0,55	0,54	0,52	0,49	0,42
Arabes et Ouest-Asiatiques	1981	0,49	0,55	0,51	0,52	0,56	0,45
	1991	0,49	0,55	0,54	0,49	0,50	0,46
	2001	0,48	0,55	0,53	0,52	0,49	0,46
Sud-Asiatiques	1981	0,52	0,55	0,56	0,53	0,51	0,51
	1991	0,57	0,63	0,57	0,58	0,57	0,54
	2001	0,62	0,71	0,66	0,63	0,56	0,58
Vancouver							
Chinois	1981	0,50	0,53	0,51	0,49	0,49	0,47
	1991	0,51	0,51	0,57	0,54	0,52	0,47
	2001	0,52	0,52	0,54	0,54	0,57	0,50
Sud-Asiatiques	1981	0,37	0,44	0,38	0,40	0,40	0,35
	1991	0,45	0,53	0,52	0,47	0,40	0,43
	2001	0,54	0,58	0,61	0,57	0,52	0,50
Philippins	1981	0,44	0,50	0,48	0,43	0,44	0,42
	1991	0,40	0,46	0,47	0,46	0,42	0,39
	2001	0,43	0,50	0,47	0,45	0,43	0,40

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements canadiens de 1981, 1991 et 2001.

Note : Ces chiffres sont fondés sur les secteurs de recensement en appariement longitudinal; on peut nous demander les résultats fondés sur le profil transversal des secteurs; les indices de dissimilitude sont généralement plus élevés en 1991 et 2001 pour les secteurs transversaux que pour les secteurs longitudinaux.

Sur le plan de l'évolution de la concentration résidentielle, les tendances varient selon les groupes et les régions métropolitaines. Comme au tableau 4, les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Noirs de Toronto et les Sud-Asiatiques de Montréal et Vancouver ont connu une nette accentuation¹¹ (de 15 % à 43 %) de la concentration résidentielle, ainsi que le montre l'indice de dissimilitude. Cette montée de la concentration a été généralisée dans les divers groupes correspondant aux tranches d'années de séjour au pays; en d'autres termes, les immigrants ayant des durées comparables de séjour au Canada présentaient un niveau de concentration plus élevé en 2001 qu'en 1981. Par comparaison, on pouvait observer une légère accentuation (moins de 5 %) de cette concentration résidentielle dans le cas tant des Noirs de Montréal que des Chinois de Vancouver. Seuls les Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal et les Philippins de Vancouver ont connu une légère baisse de leurs niveaux de concentration résidentielle en 2001.

Les différences entre les groupes dont nous venons de parler tiennent dans une large mesure à des combinaisons diverses d'effets de cohorte et d'assimilation. On peut voir à la figure 2 que, dans les trois groupes choisis à Toronto et les Sud-Asiatiques à Montréal et Vancouver, les immigrants entrés au pays dans les années 1990 étaient plus en concentration résidentielle à leur arrivée que ceux des cohortes des dernières années de la décennie 1970 et de la décennie 1980.

Aspect plus important encore, une fois établie chaque cohorte de ces immigrants, sa concentration résidentielle était remarquablement stable dans le temps. Le plus souvent, l'indice de ségrégation n'a guère évolué au fil des ans pour les cohortes de 1981-1985, 1986-1990 et 1991-1995 (figure 2). Même après 20 ans de séjour au pays, cette concentration résidentielle ne diminuait pas comme le prévoit le modèle d'assimilation spatiale (Massey et Denton, 1985).

Il convient de noter que les données transversales d'une seule année de recensement au tableau 4 indiquent bel et bien que les immigrants récents étaient généralement plus en concentration résidentielle que les immigrants plus anciens. Précisons cependant que cette différence dégagée pour les secteurs transversaux tient plus à des effets de cohorte qu'à des effets d'assimilation. Avec les seules données transversales, on se trouverait à conclure à tort que la concentration spatiale décroît au fil des ans et qu'il y a bel et bien assimilation spatiale entre ces groupes. Le profil longitudinal offre un tableau très différent.

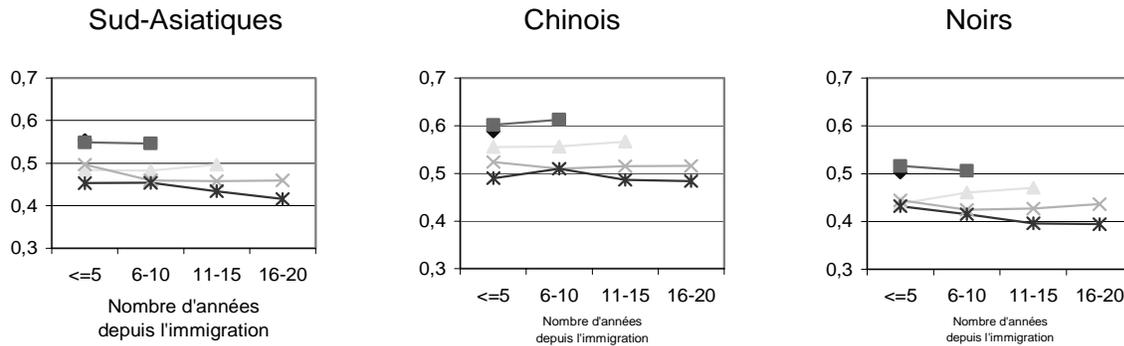
À Vancouver, il n'y a pas eu non plus assimilation spatiale chez les Chinois immigrés après le milieu des années 1980. En réalité, la concentration s'est accentuée avec le nombre d'années de séjour au pays de ceux qui sont arrivés par la suite (figure 2). Toutefois, les immigrants chinois de Vancouver qui sont entrés au pays après le milieu des années 1980 étaient moins en concentration peu après leur arrivée que les Chinois immigrés avant cette date. Ainsi, l'absence d'assimilation résidentielle tendait à pousser en hausse le degré général de concentration, mais

¹¹ Nous n'avons pas procédé aux tests classiques de signification statistique, mais une variation de 0,01 de l'indice de dissimilitude peut être considérée comme ample. Dans les études spécialisées, on parle souvent d'une différence qui est tout à fait digne de mention à propos d'une valeur de 1 % de l'intervalle de variation de cet indice à l'échelle des groupes et des villes. Dans notre étude, cet intervalle est de moins de 0,3 et, dans ce cas, même une différence de 0,03 (1 % de 0,3) est tout à fait digne de mention. En 2000, l'intervalle de variation à l'échelle des grandes régions métropolitaines des États-Unis était de moins de 0,3 pour les Asiatiques et de 0,6 pour les Noirs et les Hispaniques (Iceland et coll., 2002). Une valeur de 1 % de ces intervalles américains est aussi de moins de 0,01.

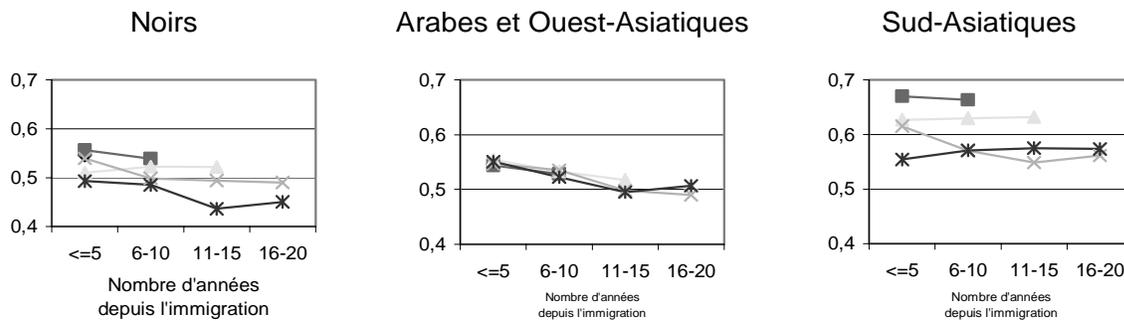
l'effet de cohorte tendait, lui, à l'abaisser. L'effet net est une légère élévation du degré général de concentration.

Figure 2. Indice de dissimilitude de la concentration résidentielle (par rapport à la population blanche) de certains groupes selon les cohortes d'immigrants et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration

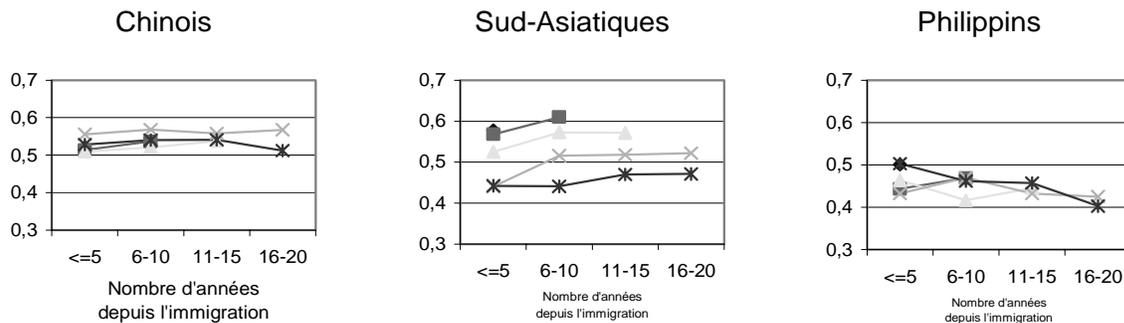
Toronto



Montréal



Vancouver



Légende :

- ◆ 1996-01
- 1991-95
- ▲ 1986-90
- × 1981-85
- * 1976-80

Par comparaison, on peut dire qu'il y a eu plus ou moins assimilation spatiale chez les Noirs et les Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal et chez les Philippins de Vancouver. La dispersion tendait à réduire la concentration générale des Noirs à Montréal, mais les cohortes plus récentes d'immigrants noirs ont plus été en concentration à leur arrivée, ce qui a généralement accru cette concentration un peu dans l'ensemble. C'est en partie que les immigrants récents ont été proportionnellement moins nombreux à Montréal en 2001 qu'en 1981 et ont donc bien moins agi sur le degré général de concentration de la population noire montréalaise. On ne relève pas d'effet net de cohorte pour les Arabes et Ouest-Asiatiques de Montréal ni pour les Philippins de Vancouver. L'effet d'assimilation spatiale et l'accroissement de l'importance relative des immigrants de vieille date et des gens nés au Canada dans ces populations ont fait légèrement décroître leur concentration générale.

Dans quelle mesure l'accroissement des effectifs des minorités visibles et l'évolution de leur degré de concentration résidentielle contribuent-ils à la formation de quartiers de minorités visibles? Il est impossible de répondre directement à cette question, puisqu'il y a eu double évolution de la population et de la concentration à l'échelle d'une région métropolitaine, et non pas dans les seuls quartiers de minorités. Toutefois, on peut en venir à une réponse estimative en cernant l'incidence de l'évolution d'une proportion de la population sur les variations de l'indice d'exposition intragroupe (voir les détails à la note 7 en bas de page). Cet indice mesure la proportion moyenne de la population d'un quartier qui appartient à une même minorité visible (en pondération selon l'ensemble des quartiers où habite au moins un groupe de cette minorité).

Les résultats du tableau 5 indiquent que, le plus souvent, la progression rapide des quartiers de minorités visibles a principalement eu pour origine un large accroissement démographique par l'immigration dans les deux dernières décennies. Dans le cas des Chinois de Vancouver, toute la hausse de l'indice d'exposition est liée à l'augmentation proportionnelle de leur population. Dans le cas des Sud-Asiatiques et des Noirs de Toronto, des Noirs de Montréal et des Philippins de Vancouver, de 70 % à 84 % de la montée de l'indice est à mettre au compte de l'accroissement des effectifs relatifs.

Il n'y a que chez les Sud-Asiatiques de Vancouver et de Montréal que cet accroissement explique moins de la moitié de l'élévation de l'indice. Dans l'un et l'autre cas, une forte augmentation de la concentration résidentielle était associée à plus de 60 % de la hausse de l'indice d'exposition. Dans les autres groupes sauf chez les Chinois de Vancouver, l'évolution de la concentration résidentielle¹² rendait compte de 20 % à 50 % de la montée de l'indice d'exposition.

¹² Cette concentration résidentielle par rapport à laquelle on calcule l'indice d'exposition intragroupe est la répartition de la population d'une minorité entre les quartiers. Elle est à distinguer de l'indice de dissimilitude où on compare les répartitions entre quartiers d'une minorité et de la majorité n'appartenant pas à une minorité visible, mais les deux mesures sont en étroite corrélation. Ainsi, l'évolution de la répartition de la population entre les quartiers pourrait contribuer à la montée d'un indice d'exposition intragroupe, même là où l'indice de dissimilitude diminuerait légèrement.

Tableau 5. Pourcentage de la hausse de l'indice d'exposition intragroupe qui est attribuable à l'accroissement des effectifs relatifs dans la population urbaine de 1981 à 2001

	Selon la longueur du séjour au Canada					Immigrants de vieille date et gens nés au Canada
	Total	5 ans ou moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	
Toronto						
Sud-Asiatiques	72,4	73,9	67,2	58,1	48,7	79,3
Chinois	57,7	60,5	47,8	55,9	53,8	60,3
Noirs	72,3	57,7	62,4	52,4	44,7	65,5
Montréal						
Noirs	84,0	84,6	79,7	48,1	51,8	81,5
Arabes et Ouest-Asiatiques*	—	—	—	—	—	—
Sud-Asiatiques	31,6	30,8	31,0	17,1	15,9	41,1
Vancouver						
Chinois	104,8	116,0	108,1	104,9	92,5	99,2
Sud-Asiatiques	38,9	37,5	28,4	29,8	29,5	46,3
Philippins	80,0	70,5	71,5	78,7	60,9	87,3

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements canadiens de 1981, 1991 et 2001.

Note : * Les résultats ne sont pas fiables à cause des changements à la définition du groupe "Arabes et Ouest-Asiatiques" dans différents recensements.

Voir les détails à la note 1 en bas de page. Voir les méthodes employées à la note 7 en bas de page.

4.3. Quartiers de minorités visibles qui, pour la plupart, se sont formés par remplacement partiel

Pour la plupart, les quartiers de minorités nouvellement formés se sont caractérisés par des échanges démographiques partiels entre population n'appartenant pas à une minorité visible et minorités visibles (tableau 6). À Toronto, 23 des nouveaux quartiers sud-asiatiques sur 26, 24 des nouveaux quartiers chinois sur 32 et 5 nouveaux quartiers noirs sur 6 sont nés d'un remplacement partiel où un exode de la population n'appartenant pas à une minorité visible a été compensé par l'arrivée de minorités visibles. À Montréal, tous les quartiers noirs et sud-asiatiques, au nombre de 3 respectivement, ont connu un tel renouvellement partiel. À Vancouver, ce phénomène a caractérisé la formation récente de 48 quartiers chinois sur 55 et de 5 quartiers sud-asiatiques sur 12.

Tableau 6. Types de quartiers de minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver en 2001

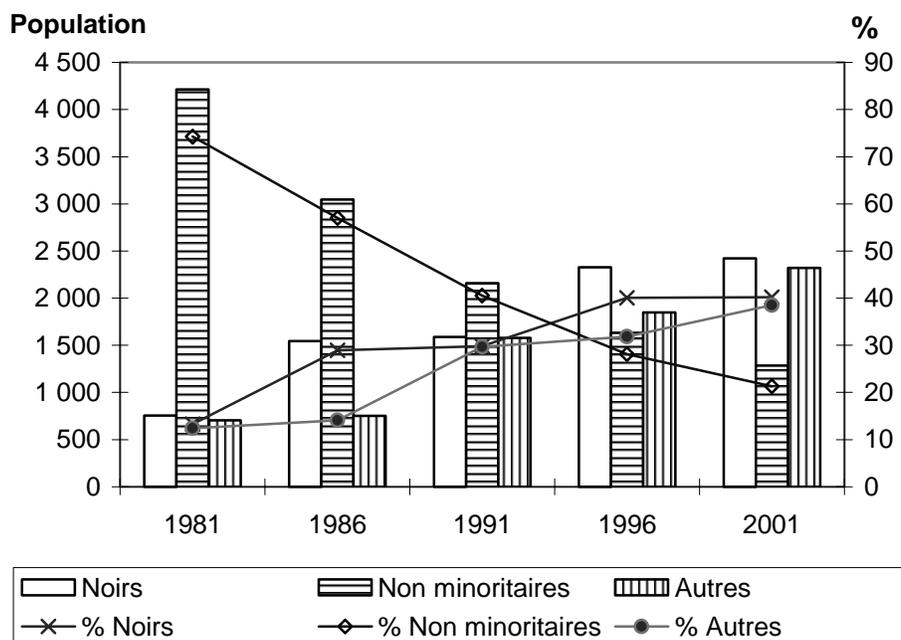
	Pourcentage de la population du groupe dans la ville		Pourcentage de la population du groupe dans la ville		Pourcentage de la population du groupe dans la ville	
	Nombre de secteurs		Nombre de secteurs		Nombre de secteurs	
Toronto	Sud-Asiatiques		Chinois		Noirs	
Stabilité ou décroissance			3	1,3		
Concentration relative	1	2,8	5	16,0		
Évolution progressive	2	1,9	3	2,5	1	0,2
Remplacement partiel	23	16,8	24	24,6	5	4,6
Total	26	21,5	35	44,4	6	4,8
Montréal	Noirs		Arabes et Ouest-Asiatiques		Sud-Asiatiques	
Stabilité ou décroissance						
Concentration relative		0,7				
Évolution progressive			1	5,2		
Remplacement partiel	3	2,5			3	11,7
Total	3	3,3	1	5,2	3	11,7
Vancouver	Chinois		Sud-Asiatiques		Philippins	
Stabilité ou décroissance	1	1,3				
Concentration relative	2	4,0	4	20,6		
Évolution progressive	5	5,9	3	7,0		
Remplacement partiel	48	44,3	5	8,2		
Total	56	55,5	12	35,7	0	

Notes : Les quartiers de minorités se définissent ici comme les secteurs de recensement (selon le découpage de 1981) dont plus de 30 % de la population appartenait en 2001 à une minorité visible.

1. Dans les quartiers de minorités où il y a stabilité ou décroissance, la proportion de la minorité visible n'a pas augmenté de 1981 à 2001.
2. Dans les quartiers de minorités qui se sont formés par concentration relative, la majorité n'appartenant pas à une minorité visible et une minorité visible ont augmenté en valeur absolue, mais la seconde plus rapidement que la première.
3. Dans les quartiers de minorités qui se sont formés par remplacement progressif, le taux de décroissance de la population non minoritaire est inférieur ou égal au taux médian de l'ensemble des secteurs où cette population décroît.
4. Dans les enclaves de minorités qui se sont formés par remplacement partiel, le taux de décroissance de la population non minoritaire est supérieur au taux médian de tous les secteurs où cette population décroît.

La figure 3 illustre le processus de remplacement partiel dans la formation d'un quartier noir de Toronto. Un secteur de recensement (code 248.02), est passé d'une prédominance n'appartenant pas à une minorité visible en rang de quartier noir en 10 ans environ. En 1981, on y dénombrait 4 200 occupants n'appartenant pas à une minorité visible formant 74 % de sa population. En 1991, les valeurs correspondantes n'étaient plus que de 2 200 et 41 % et, en 2001, de 1 300 et 21 %. En revanche, le nombre d'occupants noirs a monté pendant cette période, passant de 800 (13 %) en 1981 à 1 600 (30 %) en 1991 et à 2 400 (40 %) en 2001.

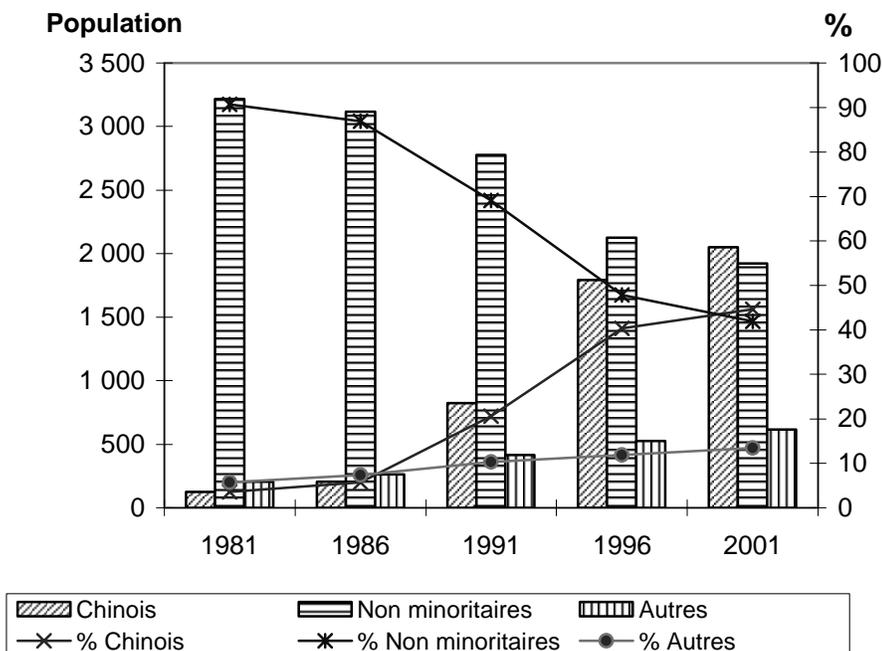
Figure 3. Formation d'un quartier noir, (secteur de recensement code 248.02), RMR de Toronto



La figure 4 illustre le processus de remplacement partiel dans la formation d'un quartier chinois de Vancouver. Dans ce cas, le secteur de recensement en question (code 143.03), a vu de 1981 à 2001 son nombre d'occupants qui n'appartenant pas à une minorité visible diminuer de 3 200 (91 %) à 1 900 (42 %) et son nombre d'occupants chinois augmenter de 100 (4 %) à 2 100 (45 %).

La constatation que la plupart des quartiers de minorités se forment par substitution rapide d'une minorité à la majorité qui n'appartient pas à une minorité visible contredit-elle la constatation antérieure d'une association entre la formation rapide de quartiers de minorités et l'accentuation de la concentration résidentielle au niveau des villes? La réponse est non, parce que la majorité des membres de minorités visibles n'habitaient pas dans ces quartiers de minorités. Même dans le cas des Chinois qui, de tous les groupes choisis, étaient le plus concentrés à Vancouver et à Toronto, seulement la moitié environ de leur population demeurait dans des quartiers de minorités (tableau 6), tout comme moins de 5 % des Noirs à Toronto et à Montréal.

Figure 4. Formation d'un quartier chinois, (secteur de recensement code 143.03), RMR de Vancouver

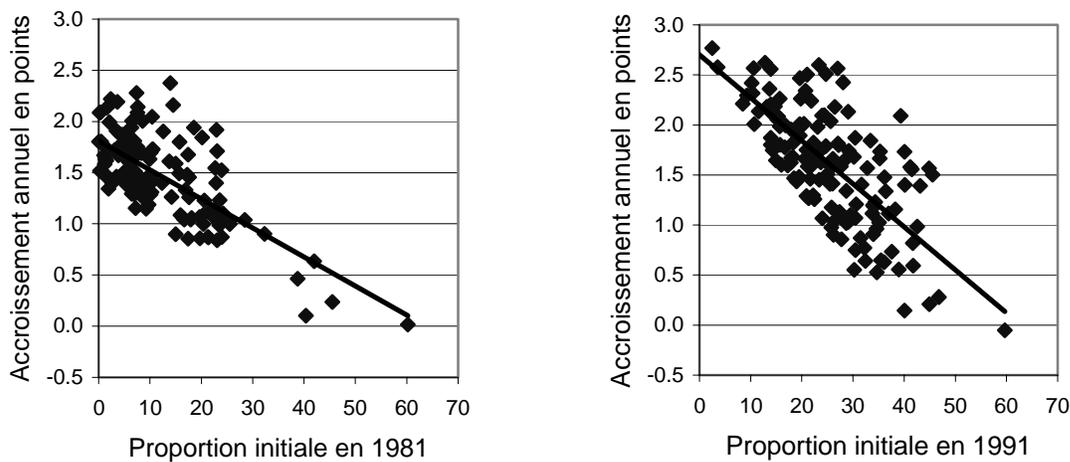


Alors que le remplacement de la population non minoritaire dans les quartiers de minorités peut avoir pour effet d'accentuer la concentration résidentielle d'une minorité visible dans une ville, l'accroissement de la population d'une minorité dans les quartiers où celle-ci n'était que peu présente par le passé ou était tout simplement absente tend, lui, à réduire cette concentration au niveau des villes. À Toronto par exemple, le nombre de secteurs sans présence chinoise est tombé en proportion de 9 % en 1981 à 2 % en 2001; ceux qui avaient une légère présence chinoise (au plus 10 % de la population) sont passés en proportion de 85 % à 75 %. De même, les secteurs où les Noirs étaient respectivement absents et peu présents dans la région métropolitaine de Toronto ont diminué en nombre relatif, passant de 5 % à 2 % et de 89 % à 78 %. Pendant la même période, le nombre de secteurs dont 90 % et plus de la population n'appartenant pas à une minorité visible a évolué en baisse, passant de 48 % à 16 % à Toronto, de 83 % à 53 % à Montréal et de 50 % à 10 % à Vancouver.

L'importante diminution du nombre de secteurs où les minorités visibles sont absentes ou peu présentes nous indique que les quartiers de minorités ne sont pas le seul choix ni même la destination de prédilection en matière résidentielle. Ce qui est encore plus important, c'est que la cohabitation des membres de différents groupes joue un grand rôle même dans les quartiers de minorités visibles. Sur les 143 secteurs en appariement longitudinal qui répondaient à la définition de quartier de minorité, 19 seulement (15 chinois et 4 sud-asiatiques) avaient une population formée pour plus de moitié (la valeur la plus élevée était 64 %) en 2001 de membres d'une même minorité visible.

Ajoutons qu'on ne relevait aucun signe de formation de quartiers exclusivement occupés par une minorité visible. En d'autres termes, la proportion d'une minorité visible dans un quartier n'augmenterait pas sans cesse jusqu'à ce que partent les derniers représentants des autres groupes occupants. Comme l'explique la section Données, mesures et méthodes et l'indique la figure 5, l'analyse de courbe de croissance montre que la proportion d'une minorité visible dans la population d'un quartier n'augmente plus après avoir atteint les 60 % environ. Ce plafonnement pourrait cependant ne pas exister si les populations de minorités visibles restent en progression rapide dans les grandes régions métropolitaines.

Figure 5. Corrélation entre la proportion initiale et l'accroissement annuel en points de la population d'une minorité visible dans un quartier



5. Examen et conclusion

Dans la présente étude, nous avons d'abord évoqué la progression des quartiers de minorités visibles dans les grandes régions métropolitaines canadiennes de 1981 à 2001. Ces quartiers définis comme les secteurs de recensement dont plus de 30 % de la population appartient à une même minorité visible étaient largement concentrés dans les populations chinoises et sud-asiatiques de Toronto et Vancouver. La plupart s'étaient formés par un processus de remplacement partiel de la majorité n'appartenant pas à une minorité visible par une minorité visible. Leur formation est plus liée à l'accroissement des effectifs relatifs d'un groupe minoritaire dans la population d'une ville qu'à une accentuation de la concentration résidentielle générale, bien que l'un et l'autre de ces phénomènes entrent en jeu.

Les trois principales minorités visibles en importance au Canada, celles des Chinois, des Sud-Asiatiques et des Noirs, ont connu une accentuation de cette concentration résidentielle dans les années 1980 et 1990, ce que nous disent également les observations d'études antérieures—dont la plupart visaient différents groupes ethniques qui n'appartiennent pas à une minorité visible—

selon lesquelles le degré de concentration ethnique urbaine s'est progressivement élevé au pays depuis le début des années 1960 (Balakrishnan et Hou, 1999; Davies et Murdie, 1993; Hiebert, 2000). Ainsi, la tendance à une plus grande concentration des minorités visibles se situe dans le prolongement d'une forte coloration multiculturelle de la structure spatiale du Canada urbain. Il y a déjà bien des années, une mosaïque ethnoculturelle est née dans les grandes villes canadiennes (Osion et Kobayashi, 1993). L'immigration de masse qui a caractérisé les minorités visibles a fait que cette mosaïque a gagné en diversité et en visibilité.

La concentration résidentielle des minorités visibles a beau s'accroître, elle demeure relativement faible en valeur absolue si on la compare à la ségrégation Noirs-Blancs qui a lieu dans nombre de villes américaines; elle n'est pas non plus particulièrement importante au regard de la concentration résidentielle entre certains groupes non minoritaires au Canada. Ainsi, l'indice moyen de dissimilitude pour le clivage Noirs-Blancs dans les grandes régions métropolitaines américaines de plus de 1 million d'habitants s'établissait à 0,78 en 1980 et à 0,69 en 2000 (Iceland et coll., 2002). L'indice correspondant Juifs-Britanniques variait de 0,45 à 0,97 dans les trois principales villes canadiennes en 1991. L'indice Italiens-Britanniques allait de 0,48 à 0,59 cette même année dans les grandes villes de notre pays (Balakrishnan et Hou, 1999). En 2001 par comparaison, l'indice de dissimilitude pour les Chinois était respectivement de 0,53 et 0,52 à Toronto et Vancouver, l'indice pour les Sud-Asiatiques de 0,48 et 0,62 dans ces deux mêmes villes et l'indice pour les Noirs de 0,43 à 0,45.

La concentration résidentielle des minorités visibles s'est progressivement accentuée à mesure que se succédaient les cohortes d'arrivée. Le plus souvent, elle n'a pas décliné même après 10 à 20 ans de séjour au pays des immigrants en question. Cette constatation va à l'encontre des prévisions du modèle classique d'assimilation spatiale selon lequel plus les immigrants réussissent économiquement et s'assimilent culturellement, plus ils délaissent les quartiers ethniques pour des quartiers économiquement plus favorisés qui sont principalement occupés par le groupe majoritaire. Bien des cohortes antérieures de l'immigration européenne ont suivi ce modèle d'assimilation spatiale, mais on peut noter de grandes exceptions. Ainsi, les Juifs de Toronto ont compté parmi les groupes les plus concentrés plus d'un siècle durant. Chez les Italiens, le haut degré de concentration a commencé à s'abaisser progressivement seulement après le quasi-tarissement de l'immigration italienne (Balakrishnan et Hou, 1999). Ainsi, que la concentration résidentielle soit d'une grande stabilité dans la population immigrante n'est pas un phénomène propre aux minorités visibles.

En nombre croissant et indépendamment de la durée de leur séjour au pays, les immigrants de minorités visibles se sont retrouvés dans des quartiers où croissait leur propre groupe ethnique. Chez les immigrants récents de minorités visibles, l'« exposition » aux membres de son propre groupe dans les quartiers à l'entrée au pays a considérablement augmenté dans les années 1980 et 1990. Plus s'allongeait le séjour au pays, plus s'accroissait l'exposition. L'exposition possible avec la population non minoritaire a diminué à mesure que les nouvelles cohortes de minorités visibles s'établissaient dans les villes. Les apports abondants d'immigrants de ces minorités sont aussi la grande explication de la nette multiplication des quartiers de minorités visibles.

Il convient de noter que, dans un quartier de minorité visible, la population n'appartient pas nécessairement en majeure partie à une même minorité visible. Dans les quartiers de minorités, la cohabitation de groupes minoritaires est fréquente. L'analyse de courbe de croissance indique en outre l'improbabilité que le remplacement partiel observé mène au renouvellement entier de la population ou à la domination de certains quartiers par une minorité visible. Signalons que, en moyenne, les minorités visibles habitent dans des quartiers où prédomine la population non minoritaire (voir la partie supérieure du tableau de l'annexe 2). Ajoutons que, bien que l'exposition à des voisins de sa propre minorité visible se soit accrue, la même constatation vaut pour l'exposition de la population n'appartenant pas à une minorité visible à des voisins de minorités visibles (voir la partie inférieure du tableau de l'annexe 2).

Il n'y a aucun consensus sur ce qui constitue une intégration résidentielle optimale dans une société multiculturelle (Hiebert, 2000). Si les quartiers où les minorités visibles sont largement concentrées sont en général relativement défavorisés sur le plan économique (taux élevés de chômage et de faible revenu), c'est sans doute que la plupart des minorités visibles sont récemment issues de l'immigration. Il n'y a guère d'indices au pays que l'occupation de quartiers de minorités nuise nettement au rendement économique des minorités sur le marché du travail canadien (Hou et Picot, 2003).

Annexe 1. Répartition des secteurs de recensement selon la présence des trois premières minorités visibles en importance à Toronto, Montréal et Vancouver, 1981, 1991 et 2001

	1981		1991		2001		1981		1991		2001		1981		1991		2001	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Toronto	Sud-Asiatiques						Chinois						Noirs					
Absence	55	9	53	7	23	2	53	9	48	6	19	2	27	5	13	2	19	2
Petite présence	529	89	619	77	617	67	510	85	621	78	688	75	531	89	659	82	718	78
Moyenne présence	13	2	124	16	229	25	31	5	103	13	143	16	39	7	126	16	175	19
Grande présence			4	1	47	5	3	1	26	3	53	6			2	0	10	1
Présence dominante					6	1			2	0	19	2						
Montréal	Noirs						Arabes et Ouest-Asiatiques						Sud-Asiatiques					
Absence	107	17	51	7	58	7	175	27	62	9	168	20	323	50	309	43	320	38
Petite présence	532	82	624	86	703	83	465	72	621	85	652	77	324	50	413	57	500	59
Moyenne présence	9	1	51	7	78	9	8	1	40	6	21	2	1	0	5	1	19	2
Grande présence			1	0	3	0			4	1	1	0					3	0
Présence dominante																		
Vancouver	Chinois						Sud-Asiatiques						Philippins					
Absence	10	4	5	2	1	0	12	5	9	3	5	1	72	30	26	9	18	5
Petite présence	183	75	183	62	206	54	222	91	246	83	288	75	171	70	271	91	353	92
Moyenne présence	47	19	77	26	93	24	9	4	37	12	64	17					13	3
Grande présence	1	0	31	10	62	16			5	2	17	4						
Présence dominante	2	1	1	0	22	6					10	3						

Note : Absence veut dire qu'on ne trouve aucun représentant de la minorité visible dans le secteur.
 Une petite présence correspond à une proportion d'au plus 10 % de la minorité visible dans le secteur;
 une présence moyenne, grande et dominante correspond respectivement à une proportion de 10.1 % à 30 %, de 30.1 % à 50 % et de plus de 50 %.

Annexe 2. Indice d'exposition intragroupe de la majorité n'appartenant pas à une minorité visible et des grandes minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver, 1981 à 2001

1. Exposition des minorités visibles à la majorité n'appartenant pas à une minorité visible

	Ensemble des minorités visibles	Sud-Asiatiques	Chinois	Noirs
Toronto				
1981	78,4 %	77,7 %	76,9 %	78,8 %
1991	63,4 %	62,3 %	59,5 %	64,3 %
2001	48,5 %	45,9 %	44,9 %	49,7 %
Montréal	Ensemble des minorités visibles	Noirs	Arabes et Ouest-Asiatiques	Sud-Asiatiques
1981	88,3 %	89,3 %	86,8 %	87,8 %
1991	78,6 %	80,9 %	77,5 %	76,0 %
2001	71,8 %	74,0 %	74,4 %	62,3 %
Vancouver	Ensemble des minorités visibles	Chinois	Sud-Asiatiques	Philippins
1981	74,6 %	70,5 %	77,4 %	76,2 %
1991	63,4 %	59,2 %	64,6 %	64,6 %
2001	48,7 %	45,5 %	47,8 %	49,7 %

2. Exposition de la majorité n'appartenant pas à une minorité visible aux minorités visibles

	Ensemble des minorités visibles	Sud-Asiatiques	Chinois	Noirs
Toronto				
1981	12,4 %	2,4 %	2,7 %	3,8 %
1991	20,7 %	4,7 %	4,8 %	5,1 %
2001	28,1 %	7,4 %	6,3 %	5,2 %
Montréal	Ensemble des minorités visibles	Noirs	Arabes et Ouest-Asiatiques	Sud-Asiatiques
1981	4,9 %	1,7 %	1,1 %	0,5 %
1991	9,3 %	2,8 %	2,6 %	0,8 %
2001	11,2 %	3,5 %	2,0 %	1,2 %
Vancouver	Ensemble des minorités visibles	Chinois	Sud-Asiatiques	Philippins
1981	12,1 %	5,6 %	2,8 %	0,8 %
1991	19,4 %	8,5 %	4,6 %	1,3 %
2001	28,6 %	12,8 %	6,5 %	2,3 %

Source : Fichiers-échantillon à 20 % de microdonnées des recensements de 1981, 1991 et 2001.

Bibliographie

Balakrishnan, T.R. et Feng Hou. 1999. "Immigration and the Changing Ethnic Mosaic of Canadian Cities." Dans Shiva Halli et Leo Driedger (reds.), *Immigrant Canada: Demographic, Economic and Social Challenges*. Toronto : University of Toronto Press.

Balakrishnan, T.R. et Zheng Wu. 1992. "Home ownership patterns and ethnicity in selected Canadian cities." *Canadian Journal of Sociology*, 17 : 389-403.

Blomqvist, N. 1977. "On the relation between change and initial value." *Journal of the American Statistical Association*, 72 : 747-749.

Bryk A.S. et A.W. Raudenbush. 1992. *Hierarchical Linear Models: Applications and Data Analysis Methods*. Newbury Park, California : SAGE Publications Ltd.

Cortese, C.F., F. Falk, et J.C. Cohen. 1976. "Further Consideration on the Methodological Analysis of Segregation Indices." *American Sociological Review*, 41(4) : 630-637.

Davies, W.K.D. et R.A. Murdie. 1993. "Measuring the Social Ecology of Cities." Dans L.S. Bourne et D.F. Ley (réds.), *The Changing Social Geography of Canadian Cities*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Fong, Eric et Milena Gulia. 2000. "Neighbourhood change within the Canadian ethnic mosaic, 1986-1991." *Population Research and Policy Review*, 19(2) : 155-177.

Fong, Eric et Rima Wilkes. 1999. "An examination of spatial assimilation model." *International Migration Review*, 33(3) : 594-620.

Hiebert, Daniel. 2000. "Immigration and the changing Canadian city." *The Canadian Geographer*, 44(1) : 25-43.

Hou, Feng et Anne Milan. 2003. "Neighbourhood ethnic transition and its socioeconomic connections." *Canadian Journal of Sociology*, 28(3) : 387-410.

Hou, Feng et Garnett Picot. 2003. "Visible minority neighbourhood enclaves and the labour market outcomes of immigrants." Dans Charles Beach et al., (réds.), *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*. Montréal: McGill-Queen's University Press, pp. 537-571.

Iceland, John, Daniel Weinberg et Erika Steinmetz. 2002. *Racial and ethnic residential segregation in the United States: 1980-2000*. U.S. Department of Commerce.

Kelly, Karen. 1995. *Collecte des données du recensement sur les personnes appartenant à des minorités visibles au Canada : perspective historique*. N° 89F0031MPF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.

Logan, John, Richard Alba, et Wenquan Zhang. 2002. "Immigrant enclaves and ethnic communities in New York and Los Angeles." *American Sociological Review*, 67 : 299-322.

Massey, Douglas et Nancy Denton. 1985. "Spatial assimilation as a socioeconomic outcome." *American Sociological Review*, 50 : 94-106.

Oslon, S.H. et A.L. Kobayashi. 1993. "The emerging ethnocultural mosaic." Dans Larry Bourne et David Ley (réds.), *The Changing Social Geography of Canadian Cities*. Montréal: McGill-Queen's University Press, pp 138-152.

Renaud, Vivian et Rosalinda Costa. 1999. *Recensement de 1996 – Certification Report, Population Group*. Statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada.

Rogosa, David. 1995. Myths and methods: "Myths about longitudinal research, plus supplemental questions." Dans J. M. Gottman (réd.), *The Analysis of Change*. Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.

Skaburskis, Andrejs. 1996. "Race and tenure in Toronto." *Urban Studies*, 33(2) : 223-252.

Statistique Canada. 1992. *Dictionnaire du recensement de 1991*. No 92-301F au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 2003. *Recensement de 2001: Série analytique. Portrait ethnocultural du Canada : une mosaïque en évolution*. N° 96F0030XIF2001008 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.